

N°45
Avril 2023



**Perce
Neige.**

magazine

À la découverte des talents de nos résidents

Activités artistiques et art-thérapie

3

Actualités
de la Fondation

4

Le Village des Enfants
Extra-Ordinaires

6

Photo, peinture,
arts plastiques...
vive nos artistes !



Favoriser l'épanouissement et l'expression de chaque résident

Chères Amies,
Chers Amis de Perce-Neige,

En ce printemps 2023, je tiens à remercier sincèrement tous nos donateurs, partenaires, mécènes et bienfaiteurs pour leur solidarité et leur soutien à l'égard de notre Fondation et des personnes que nous accueillons et accompagnons au quotidien. Je tiens également à saluer l'engagement de l'ensemble de nos professionnels qui agissent au quotidien pour le bien-être et l'épanouissement des résidents dans toutes les Maisons Perce-Neige de France.

Comme vous pourrez le lire dans ce magazine, il faut du temps et de l'attention pour proposer un accompagnement adapté et personnalisé à chaque enfant ou adulte en situation de handicap, tout en inscrivant cette approche dans une dynamique de groupe. Répondre à cette mission passe en premier lieu par le respect de chaque personnalité. Cela passe aussi par une attitude toujours bienveillante à l'égard de la personne accompagnée. Enfin, cela passe par la proposition d'activités variées et stimulantes telles que les arts plastiques et l'art-thérapie.

Nous avons souhaité partager avec vous dans ce numéro les talents de nos résidents. Ils dessinent, créent, décoorent sans jamais manquer d'envie, ni d'inspiration. Et leur joie fait plaisir à voir !

La participation à ces activités artistiques, qu'il s'agisse d'ateliers collectifs ou individuels, permet à nos résidents d'enrichir leur imaginaire et leur créativité, de développer leurs facultés cognitives, leurs potentialités physiques (motricité générale et motricité

fine), de prendre conscience d'eux-mêmes par des moyens originaux et spécifiques, d'acquiescer plus d'autonomie, d'améliorer leur expression et leur communication. Créer leur permet ainsi de retrouver confiance et assurance.

Vous découvrirez également dans ce magazine nos projets en cours dans différents départements, ainsi que « le Village des Enfants Extra-Ordinaires », dont les travaux se sont achevés tout récemment et qui ouvrira ses portes très prochainement. Il s'agit d'une réalisation atypique et innovante destinée à proposer de nombreux moments de jeux et de partage aux enfants et adolescents en situation de handicap mental ou physique et leurs proches. La Fondation Perce-Neige est impliquée dans l'organisation de ce « village » sur le plan financier, de même que sur le plan juridique, technique et administratif.

Toutes ces réalisations, toutes ces innovations nous tiennent à cœur car nous souhaitons pouvoir aider de nouvelles familles, malgré le contexte socio-économique actuel.

C'est pourquoi, j'en appelle aujourd'hui à la générosité et à l'engagement du plus grand nombre pour aider notre Fondation à poursuivre ses actions et réalisations au service des enfants et adultes en situation de handicap.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous remercie pour votre généreux soutien.

Christophe Lasserre-Ventura
Président



www.perce-neige.org

PERCE-NEIGE MAGAZINE,
Le magazine des actions de la Fondation
7 bis rue de la Gare - CS 20171
92594 Levallois-Perret Cedex
Tél. : 01 47 17 19 30
Directeur de la publication : Christophe Lasserre-Ventura
Rédacteurs-en-Chef : Franck Vincent et Béatrice du Retail
Rédaction : Claire Goutines,
Maquette : poivrevert-studio.fr
Crédits photos : Fondation Perce-Neige, C. Hargoues, Vildéo, istock
N° ISSN : 1960-7210

NOUVEAU PROJET



Plans provisoires
du projet de Crémieu

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Conseil départemental de l'Isère, la Fondation Perce-Neige a été retenue pour la création d'un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) à Crémieu. Il devrait ouvrir ses portes en 2025.

D'une capacité de 40 places en internat et de 5 places en accueil temporaire, cet établissement est destiné à accueillir et accompagner des adultes autistes présentant une déficience intellectuelle. Cette nouvelle Maison Perce-Neige proposera aux résidents des activités manuelles, culturelles et sportives variées. La Maison sera dotée d'un grand

parc propice aux activités de plein air. L'objectif sera aussi de favoriser l'inclusion sociale des résidents grâce à des partenariats avec des infrastructures et associations locales. Un cheminement piéton depuis la future Maison permettra des sorties éducatives fréquentes dans le centre-ville de Crémieu, riche en commerces et activités possibles. ■

PROJETS EN COURS

La Fondation poursuit actuellement son développement afin de créer de nouvelles places pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, la Maison Perce-Neige de Gourdon, dans le Lot, a ouvert tout récemment 4 places en accueil de jour pour des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Plusieurs projets sont en cours et devraient se concrétiser en 2024-2025 :

- **Marseille (Bouches-du-Rhône) :** création d'un EANM (établissement d'accueil non médicalisé) de 26 places en internat et 6 places d'accueil de jour pour adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme.
- **Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) :** création d'un dispositif d'Habitat Inclusif de 13 logements pour personnes présentant une déficience intellectuelle, un handicap psychique ou des troubles du spectre de l'autisme désireuses de mener une vie autonome dans un environnement spécialement conçu pour elles et avec un accompagnement.
- **Nanterre (Hauts-de-Seine) :** création d'un EAM et d'une MAS (maison d'accueil spécialisée) avec au total 26 places en internat, 11 places d'accueil de jour et 2 places d'accueil temporaire pour des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme ou un handicap psychique.
- **Paris 15^e :** Création d'une MAS et d'un IME (Institut médico-éducatif) avec au total 18 places en internat pour enfants et adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme.



Retrouvez
l'implantation des
Maisons Perce-Neige
et des projets de la
Fondation en page 11
de ce magazine.



Un environnement ludique et adapté



Un projet unique en son genre

Le Village des Enfants Extra-Ordinaires

Ne cherchez pas, un tel concept n'a pas d'équivalent en France ! Ni école spécialisée, ni centre de loisirs, ni IME, ce lieu atypique se définit comme une ludothèque adaptée et inclusive, accueillant des enfants en situation de handicap. C'est le soutien de la Fondation Perce-Neige qui a permis au « Village » de voir le jour.



Emmanuelle et Jérôme Stioui

À Saint-Maur-des-Fossés (94), c'est l'effervescence... À l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment, les équipes s'affairent à installer les derniers équipements pour une ouverture prévue dans quelques semaines. Rencontre avec Emmanuelle Stioui, qui est à l'origine du concept.

Emmanuelle, racontez-nous la genèse de ce Village.

Avec mon mari, nous avons trois enfants, dont Alicia, notre ainée, qui a aujourd'hui 17 ans. Alicia est une « enfant extraordinaire ». À sa naissance, nous avons découvert le monde du handicap et le désarroi des familles qui recherchent sans cesse des places dans des structures adaptées. Dans ce bouleversement de vie, nous avons eu de la chance, car notre fille a toujours été socialisée, que ce soit à la crèche, à la halte-garderie mixte ou en IME. Elle a bénéficié d'une vraie continuité de parcours, en ayant l'occasion de rencontrer d'autres petits, ce qui n'est pas le cas encore une fois de nombreuses familles dont les enfants extraordinaires sont isolés.

C'est pour rompre cet isolement que vous avez eu envie de créer ce Village ?

Oui, notre inspiration vient beaucoup de ce que nous avons vu aux États-Unis. Des lieux d'apprentissage et de jeux inclusifs et adaptés aux enfants en situation de handicap n'existent pas en France. Il s'agit donc d'une première sur le territoire national, qui associe le monde du handicap et l'univers du divertissement.

Quel type d'accueil proposez-vous et pour quels publics ?

En semaine, nous visons « les familles sans solution » qui pourront profiter d'ateliers d'art-thérapie et de nos activités en accès libre. Le week-end et pendant les vacances scolaires, nous nous adressons plutôt à des jeunes déjà accueillis en IME en mode périscolaire adapté. Le principe est que tous les enfants, de 6 à 18 ans, viennent accompagnés de leurs proches ou d'éducateurs.

Votre offre s'organise différemment aux deux niveaux du bâtiment.

Le Village est en effet structuré en deux parties : au rez-de-chaussée, les enfants peuvent profiter librement du parcours moteur intérieur et de la playground numérique interactive. On trouve une aire de jeux inclusive, un mur d'expression ardoisé pour dessiner, un cinéma, un espace de relaxation multisensoriel, une scène avec gradins... Tout est pensé pour que les parents puissent se retrouver et se détendre, et que les fratries aient plaisir à venir. Par exemple, le trampoline est conçu pour les

fauteuils roulants mais le petit frère valide peut aussi sauter dessus, en même temps.

Le premier étage est dédié aux ateliers pédagogiques encadrés par des professionnels : danse, cuisine, musique, judo, cirque, arts plastiques... L'accent est mis sur l'approche multisensorielle : c'est à travers l'éveil et le développement des sens que les enfants vont apprendre et découvrir. Les parois des salles sont vitrées, afin que les parents puissent observer les activités. C'est une grande nouveauté, car dans le monde du handicap, les familles doivent toujours attendre la fin de la journée ou de la séance pour savoir ce qui s'est passé.

Parlez-nous de ce lieu et de l'implication de la Fondation Perce-Neige.

Lorsque nous avons conçu ce projet, avec mon époux, nous avons d'abord cherché bien sûr des soutiens financiers auprès d'entreprises, de mécènes privés, d'institutions publiques et de fondations. Parmi ces soutiens, la Fondation Perce-Neige a tout de suite accepté de nous aider en nous accordant une subvention.

Puis il a fallu trouver le lieu idéal. Nous l'avons déniché ici, à Saint-Maur-des-Fossés, ville calme et résidentielle. Une belle maison avec 600 m² extérieurs et 600 m² intérieurs. Mais nous étions en compétition avec une autre structure. Le bailleur nous demandait des garanties difficiles à obtenir à notre niveau. En juillet 2020, nous avons à nouveau sollicité la Fondation Perce-Neige pour se porter caution solidaire. Le Président, Christophe Lasserre-Ventura a accepté immédiatement, en souhaitant aller plus loin dans l'aide apportée. C'est ainsi que la Fondation Perce-Neige a financé la majorité des travaux. Cela a tout changé !

Comment la Fondation Perce-Neige participe-t-elle au projet ?

C'est un partenariat de long terme, pour lequel nous avons modifié nos statuts afin d'intégrer Perce-Neige dans notre gouvernance. Christophe Lasserre-Ventura est Vice-Président de l'association « Le Village des Enfants Extraordinaires », et Jean-Louis Auque, Trésorier de la Fondation Perce-Neige, est également Trésorier de notre association. J'en suis la Présidente et mon mari est Secrétaire.

La Fondation Perce-Neige est totalement impliquée. Nous bénéficions - au-delà de l'aide à l'investissement - de l'accompagnement des équipes de Perce-Neige, aussi bien sur le plan financier que sur l'expertise technique, administrative et juridique.

Combien d'enfants pouvez-vous accueillir ?

20 enfants par demi-journée. Avec les accompagnants, parents ou éducateurs et les bénévoles, il y aura environ 60 personnes en



permanence. Au début, il y aura trois salariés pour faire fonctionner le village. Puis, d'autres professionnels seront recrutés, car les idées ne manquent pas ! Nous souhaitons par exemple proposer de l'accueil périscolaire après la fermeture de l'IME. En accueillant les enfants après 16 h, cela laisse un répit supplémentaire aux parents qui travaillent par exemple. Ils peuvent venir chercher leur enfant plus tard et bénéficier ainsi de 2 h de disponibilité supplémentaire.

Un mot pour définir ce lieu ?

Pas un, mais trois mots ! Le village se veut : unique, poétique, magique ! ■

L'apprentissage par le jeu



Les principes et les valeurs du Village

LE PROJET NOURRIT DEUX AMBITIONS POUR LES ENFANTS :

- **Jouer pour apprendre** : étant donné leurs difficultés d'apprentissage, il faut passer par une approche ludique pour réussir à faire en sorte d'attirer leur attention, qu'ils se concentrent, éveiller leur intérêt et susciter le désir d'apprendre. On parle de leur faire acquérir les compétences nécessaires de la vie au quotidien.

- **Apprendre à jouer** : la plupart d'entre eux ne savent pas jouer en autonomie. L'objectif est de leur apporter le plaisir du jeu.

L'approche est celle de « **l'inclusion inversée** ». Le Village accueille d'abord en priorité les enfants

extraordinaires et leurs fratries, mais s'ouvre également à d'autres publics. Par exemple, l'équipe a prévu d'organiser le mercredi des ateliers inclusifs avec les centres de loisirs de St-Maur, où se côtoieront enfants ordinaires et extraordinaires. La municipalité est très engagée sur ce sujet. De jeunes retraités et étudiants bénévoles seront également présents pour recevoir les familles et animer le Village.

Enfin, les tarifs intègrent la **solidarité sociale**, sur la base du quotient familial avec un barème dégressif et variable selon les revenus du foyer, pour aider les familles socialement défavorisées à accéder aux loisirs éducatifs. ■



Créer, décorer...
on adore !

Fresque murale à la Maison de Perce-Neige de Saint-Paul-en-Jarez

“

Dossier réalisé en collaboration avec les Maisons Perce-Neige de Saint-Paul-en-Jarez (Loire), de Colombes (Hauts-de-Seine) et du SAVS L'Envol (Loire).

Photo, peinture, arts plastiques... vive nos artistes !

”

Ils dessinent, décorent des vitres, transforment un jet de lumière en photo ou des branches d'arbre en couronne de Noël. Leur inspiration jaillit, tout comme leur envie de créer. Partons à la découverte des talents de nos résidents dans et hors les murs de la Maison de Saint-Paul-en-Jarez (42), une visite qui nous mènera jusqu'à la mairie de Saint-Etienne !

C'est une équipe féminine qui nous accueille à Saint-Paul-en-Jarez, dans la Loire. Charlotte Villard, Virginie Tonnoir et Julie Cassar, AMP (Aides Médico-Psychologiques) et Emilie Hervier, aide-soignante ont en commun de l'énergie et une bonne humeur communicative. La pratique artistique les rend heureuses, procure de la joie aux résidents... et pose de la couleur sur les murs, où l'on peut même se trouver nez à nez avec un Lucky Luke plus vrai que nature !

Graffer le couloir du sous-sol

« Les résidents adorent peindre sur les murs parce que la surface est bien plus grande qu'une feuille de papier », note Charlotte. Passionnée de peinture, cette AMP a convaincu le directeur de l'époque de les laisser s'exprimer sur les murs. Celui-ci leur avait mis à disposition les parois du sous-sol, dont le long couloir blanc était un peu triste. « Dans cette zone, il y a la lingerie, le local à vélo et des espaces de stockage. Nous avons donc commencé comme ça, en décorant cet espace ; il est tout de suite devenu moins austère ! C'est un atelier que nous organisons pendant les vacances scolaires, à raison de 2 séances sur 2 jours avec six résidents au maximum. Puis on repeint en blanc par-dessus nos dessins pour renouveler les créations et que chacun puisse participer. »

Peu à peu, les œuvres picturales ont gagné du terrain et sont arrivées dans la salle de réunion et dans un couloir à l'étage. Là, le système est un peu différent : l'agent technique a construit un cadre qui délimite l'emplacement de la peinture. Une fois l'intérieur décoré, le cadre est déplacé, et une autre œuvre est réalisée plus loin. Régulièrement les anciennes peintures sont recouvertes pour créer de l'espace pour de nouveaux dessins. Virginie se souvient : « Un jour, un résident a eu envie de représenter Lucky Luke : j'ai réalisé le tracé du personnage mais c'est lui qui a eu l'idée et qui a rempli la forme. Il était très fier. » Même les fenêtres de l'établissement sont souvent investies ! L'équipe vient de lancer l'activité « peinture sur vitres » avec beaucoup de succès. À voir les résidents s'appliquer à décorer ces bouts de carreau, on comprend tout le plaisir qu'ils en retirent.

Une cagette devient un petit train

Place à une ambiance colorée dans le hall d'entrée de la Maison : Halloween, Noël, Pâques... tout est prétexte à créer des décors éphémères et saisonniers. Le maître mot ici est la récupération. Cordes, rubans, laine, éléments ramassés lors des promenades dans la nature, tissus, feuillages, boîtes de conserve ou cagettes récoltées auprès des cuisiniers, dessins et coloriations, rien ne se perd,

“

Le fait de créer leur permet d'exprimer ce qui n'est pas exprimable.

Solange Ayel,
art-thérapeute

”





Le plaisir de créer !



“

Dans leurs yeux, j'ai vu de la magie, de la surprise, de la poésie et de la fierté.

Philippe Hervouet,
photographe

”



tout se transforme en décoration ! Ces ateliers manuels regroupent 6 à 9 résidents. Pour Virginie et ses collègues, la source d'inspiration commence souvent sur Pinterest. Vient ensuite la phase de réalisation. « Nous, nous savons où nous voulons aller mais pas les résidents, qui n'ont pas la capacité de se projeter dans le résultat final. Ils nous font confiance et se laissent porter, en participant avec beaucoup d'enthousiasme. L'ambiance est très détendue pendant ces ateliers, nous mettons de la musique et ils peuvent se servir de petits outils portatifs comme une mini ponceuse, ce qui leur plaît toujours beaucoup. Leurs réactions font plaisir lorsqu'ils découvrent qu'une guirlande clouée sur une palette se transforme en sapin de Noël, ou qu'une cagette devient un train miniature. »

Souvent, les propositions viennent d'une réflexion collective menée avec les résidents. « Nous les installons dans notre salle informatique et ils cherchent de nouvelles idées sur internet. Ils sont toujours inspirés ! »

Charlotte, Emilie, Julie et Virginie sont unanimes pour reconnaître les bénéfices de ces activités artistiques : « Les participants sont très fiers de réaliser eux-mêmes quelque chose de concret, de visible. Ils sont heureux de montrer ces travaux à leurs familles, c'est un moment de partage. »



Et d'une boîte de conserve... naît une photo

Rattaché à la Maison Perce-Neige de Saint-Paul-en-Jarez depuis janvier 2022, le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) l'Envol suit environ 35 personnes en situation de handicap pour favoriser leur maintien à domicile en logement individuel ou dans leur famille. « Certains sont en recherche d'emploi, d'autres travaillent en ESAT¹ ou sont en pré-retraite. En proposant des ateliers de jour pour préserver les acquis et prolonger l'autonomie, notre activité est complémentaire à celle de la Maison Perce-Neige », précise Philippe Garnier, chef de service d'Envol.

Dans ce cadre, l'équipe du SAVS a monté un projet photographique en 2020 et 2021, en partenariat avec la ville de Saint-Étienne et le centre social de Monthieu (42), sur le thème « mémoire & quartier ». Ce projet a mobilisé 3 groupes de 4/5 adultes suivis par le SAVS ainsi que des séniors du centre social. Pour réaliser des clichés inédits des lieux et des objets du passé, le photographe professionnel Philippe Hervouet qui participe au projet a proposé trois techniques originales, « suffisamment simples pour allier le geste et la captation de la lumière » :

- Les cyanotypes, issus d'une technique du XIX^e siècle. À partir d'une solution ferrique étalée sur un papier, les participants déposent dessus des végétaux,

1 - ESAT : un Etablissement et Service d'Aide par le Travail est un établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.



des tissus, ou différents matériaux.
« C'est la lumière du jour qui noircit le papier et crée la photo, explique Philippe Hervouet. L'intérêt de ce procédé est que les personnes le font seules de A à Z, et voient le résultat tout de suite. »

- Les sténopés : là, c'est une boîte de conserve qui reprend le principe des anciennes chambres noires. On place une feuille photosensible pendant 1 à 2 minutes dans le récipient métallique percé d'un trou. En pénétrant par la petite ouverture, la lumière crée une image, qui tient un peu de la magie pour Philippe Garnier : « On ne sait pas ce qui va sortir et ce qu'on va capturer en exposant la boîte au grand jour, dans la rue. L'invisible devient visible ! »

- Les gravures lumineuses font appel au geste. Muni de lampes de poche, chacun éclaire une composition pendant plusieurs minutes, le temps que le photographe prenne le cliché. Les différences de lumière créent des photos couleur uniques, réalisées à partir d'un appareil numérique.

En grand format sur les cimaises de la mairie

Les résultats de cette action ont dépassé les espérances de l'équipe. Tirés en grand format sur des supports aluminium, les prises de vues ont d'abord été exposées fin octobre 2022 à l'amicale Laïque Chapelon qui se situe au centre-ville de Saint-Étienne, puis ont fait l'objet d'un vernissage et accrochage officiel pendant 3 semaines à la Mairie stéphanoise début janvier 2023. Philippe Garnier garde un souvenir ému de ces moments :

« Les adultes étaient très fiers de montrer leurs œuvres aux familles, c'est extrêmement valorisant pour eux. Ils ont aussi réalisé un travail d'écriture pour légender les photos exposées et ont été capables d'expliquer leur démarche aux visiteurs. Cela leur donne un statut dans toute la ville, et permet aux habitants de redécouvrir les quartiers sous un angle inédit grâce aux clichés pris dans la rue. »

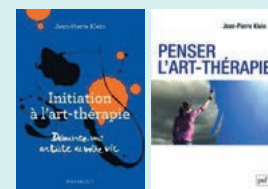
Ces expériences réussies inspirent de nouvelles idées à Philippe Garnier et Madame Lattar, monitrice éducatrice au SAVS. « Nous avons d'autres projets avec le centre social, comme la fabrication d'objets à vendre sur le marché de Noël 2023, ou encore mixer la chorale du centre, les joueurs de Bao-Pao®² et les danseurs de la Maison Perce-Neige pour créer un spectacle. »

Des projets, de l'apaisement et surtout des sourires... la pratique de l'art sous toutes ses formes dans nos Maisons Perce-Neige est bénéfique pour tous, résidents et équipes ! ■

2 - Bao-Pao : Le Bao-Pao est un instrument d'expression musicale composé d'une interface de commande originale basée sur des rayons laser, couplée à un dispositif informatique de production sonore. Cet instrument permet notamment à des personnes connaissant des troubles moteurs ou cognitifs importants de réaliser des performances musicales, en solo ou en groupe, avec un résultat d'une qualité musicale et sonore motivante et valorisante.

La magie de la photographie

POUR ALLER PLUS LOIN



Initiation à l'art-thérapie, de Jean-Pierre Klein - éditions Marabout.

Penser l'art-thérapie, de Jean Pierre Klein - éditions PUF.



Hors-série du magazine Artension « l'art médecin » : www.magazine-artension.fr/project/lart-therapie-aujourd'hui-hors-serie-artension



INTERVIEW

La joie au bout des doigts

Il y a cinq ans, Solange Ayel intervenait à la Maison Perce-Neige de Colombes pour remplacer une amie art-thérapeute pendant son congé maternité. Depuis, l'aventure se poursuit avec des séances hebdomadaires dans les Maisons de Colombes et Bois-Colombes. Toutes les techniques artistiques sont mobilisées pour proposer aux résidents des moments de création et de plénitude.

Solange, êtes-vous artiste, art-thérapeute ou les deux ?

(rires) Je suis à la fois artiste plasticienne et art-thérapeute ! J'ai été formée à l'école Inecat, fondée par le psychiatre Jean-Pierre Klein qui a introduit l'art-thérapie en France. J'ai également suivi des cursus en médiation artistique et coaching par les arts. Grâce à ces différents enseignements, j'interviens chez Perce-Neige mais aussi dans une structure d'insertion qui accueille des personnes en grande précarité et auprès de seniors peu autonomes. En parallèle, j'ai monté mon propre atelier à Colombes. J'y reçois des enfants ou adultes en difficulté et je développe mes créations.

Comment s'organisent vos ateliers chez Perce-Neige ?

J'anime deux groupes à Colombes de 3 ou 4 résidents, les mardis et jeudis matin. Nous disposons d'une salle dédiée avec le matériel qui reste sur place. A la MAS (maison d'accueil spécialisée) de Bois-Colombes, où je me rends un après-midi par semaine, ce sont plutôt des séances individuelles de 30 minutes car les résidents sont moins autonomes qu'à Colombes.

Quelles activités pratiquez-vous ?

J'adapte selon les matériaux qui conviennent à chacun : de la peinture à doigt, de la gouache solide, des pastels, des collages. La semaine dernière, j'ai expérimenté un

travail avec de la barbotine, une argile fine blanche qu'on étale sur une surface colorée. Avec leurs mains, les résidents ont tracé des formes et des dessins. Cette surface est très douce. Il y a un monsieur qui, suite à un AVC, a des problèmes de mobilité d'un côté, il a du mal à « se mettre en création ». Le contact chaleureux de la barbotine lui a donné l'envie de se lancer. J'essaie toujours d'éveiller leur curiosité en apportant des nouveautés, de la peinture fluo par exemple ou des paillettes.

Les résidents participent-ils volontiers ?

Oui, nous sentons leur plaisir à produire une création. De toute façon, il n'y a aucune obligation. Je teste et s'il y a opposition, je n'insiste pas. Il arrive que l'un d'entre eux n'ait pas envie de prendre un pinceau. Alors il feuillette un livre de peinture et reste dans la salle avec nous, paisiblement. À Colombes, il y a un résident qui ne veut pas dessiner ; en revanche il aime assister aux séances, en spectateur. Ce moment lui offre une occasion d'être dans une autre temporalité. Peu importe le degré de participation, c'est avant tout le bien-être qui compte.

Quels bienfaits constatez-vous avec ces ateliers artistiques ?

Après chaque séance, je consigne mes notes dans un carnet, partagées ensuite avec les équipes. Nous établissons un bilan une fois par an, que nous rapprochons du projet personnalisé du résident. Je pense à une jeune femme que nous incitons à participer davantage à la vie collective. Et bien, elle reste avec moi en fin d'atelier et m'aide à ranger la salle.

J'ai à l'esprit également un monsieur très agité. Il vient de l'extérieur et arrive souvent stressé à cause du transport et des changements que cela induit pour lui. À l'issue de l'atelier, il repart totalement apaisé. Une autre résidente grince beaucoup des dents au début de la séance, puis pratiquement plus à la fin...

Vous dites que ce moment de création est une rencontre avec eux-mêmes.

Oui, ces activités artistiques leur apportent une nourriture de l'intime. Dans ces ateliers, nous leur offrons une parenthèse qui leur appartient, une bulle de sérénité en dehors de l'environnement collectif.

Et vous, quelles sont vos réactions face à leurs créations ?

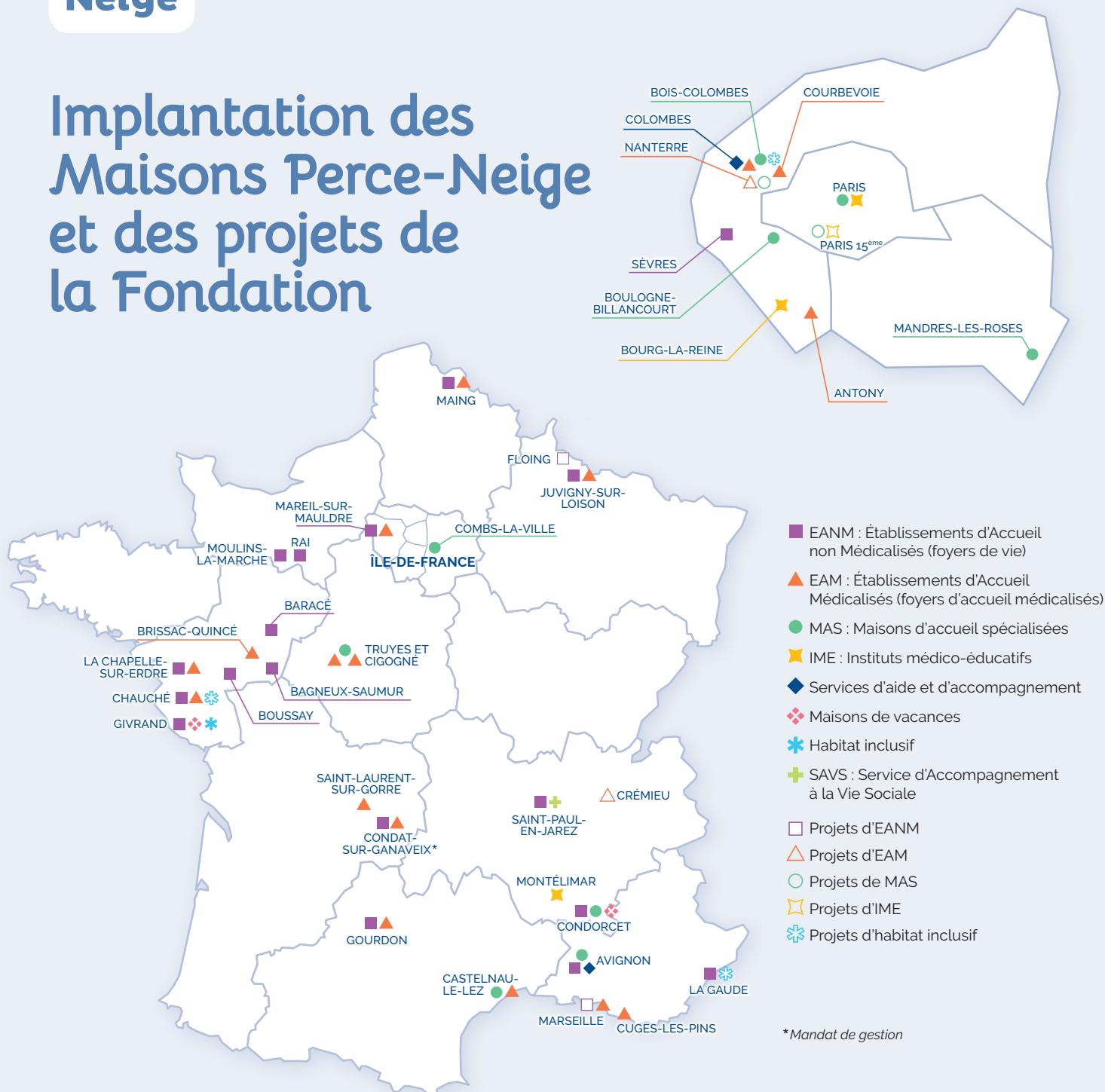
Je passe beaucoup de temps à m'émerveiller. Ils sont très sensibles à ce regard. Souvent j'encadre une peinture, ou j'agrandis un dessin pour l'afficher. Cela les rend très fiers ! L'autre jour, un résident était triste, j'ai pris une loupe et nous avons joué avec le soleil pour envoyer des reflets sur sa feuille. Ce mouvement avec la lumière lui a redonné le sourire.

Avec toutes ces interventions, avez-vous encore le temps de créer ?

En ce moment, je fais des collages en vue d'une exposition prévue en juillet prochain. Pendant le premier confinement, j'ai réalisé une sorte de journal quotidien en remplissant des petits carnets avec cette technique. C'est devenu une forme de performance, que je postais chaque jour sur Instagram. Le fait de maintenir une pratique artistique personnelle est indispensable pour nourrir ma réflexion et ma créativité. ■



Implantation des Maisons Perce-Neige et des projets de la Fondation



Chiffres-Clés

50 Maisons Perce-Neige et services
 et **2** établissements en mandat de gestion
 présents dans **10** régions et **22** départements

Plus de **1300**
 personnes en situation de handicap,
 handicapées mentales, polyhandicapées,
 handicapées psychiques, autistes ou
 atteintes du Locked-in Syndrome.



Perce Neige

Transmission du patrimoine Conseils des Notaires : un guide utile sur le testament et le legs

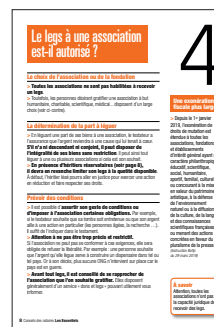
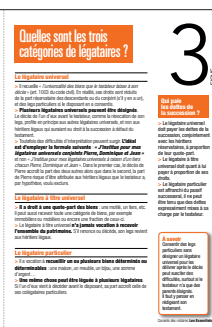
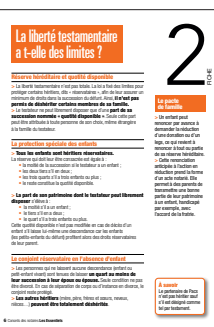
**Vous vous interrogez sur la transmission de votre patrimoine ?
Vous souhaitez organiser votre succession et garantir le respect de vos dernières volontés ?
Vous envisagez de faire un legs en faveur de la Fondation Perce-Neige, ou de la désigner bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie ?**

Alors ce guide de la collection « Les Essentiels » édité en partenariat avec « Conseils des Notaires » est fait pour vous !

Vous y trouverez toutes les réponses à vos questions sur les différentes formes de testaments et de legs, sur la fiscalité applicable en cas de legs consenti à la Fondation Perce-Neige, sur les démarches à entreprendre et le coût d'un testament, etc.

Nous avons le plaisir de vous offrir ce guide, sur simple demande de votre part.

Vous pouvez :
- soit remplir le coupon ci-dessous et nous l'adresser par courrier à l'adresse de la Fondation,
- soit envoyer un mail à l'adresse : nadia.alix@perce-neige.org en précisant que vous souhaitez recevoir « L'Essentiel testaments et legs »



Pour recevoir par courrier, gratuitement et en toute confidentialité, « L'Essentiel testament et legs », renvoyez ce coupon rempli sous enveloppe affranchie à :

FONDATION PERCE-NEIGE
7 bis, rue de la Gare - CS 20171
92594 Levallois-Perret Cedex

Reconnue d'utilité publique la Fondation Perce-Neige est exonérée de tous droits de succession sur les legs, donations et assurance-vie qui lui sont consentis. L'intégralité des sommes que Perce-Neige recueillera à ce titre servira donc à financer les missions de la Fondation.

Mme Mlle M.

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fondation Perce-Neige. Ces données sont destinées à nos services internes des relations donateurs / testateurs, ainsi qu'à nos tiers mandatés afin de faire appel à votre générosité, d'assurer le suivi de vos demandes et la gestion interne de vos dons et legs. Ces données sont conservées pendant le temps strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Elles ne sont ni louées ni vendues à des tiers et ne font pas l'objet d'un échange avec d'autres organismes du secteur caritatif. Pour exercer vos droits (vous opposer à l'utilisation de vos données et en demander l'accès, la rectification, la suppression et la limitation) ou pour toute autre question concernant vos données, contactez notre délégué à la protection des données à : DPO - Fondation Perce-Neige, 7 bis, rue de la Gare - CS 20171 - 92594 Levallois-Perret CEDEX - dpo@perce-neige.org. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Cnil.